

Le casse-tête de l'inflation dans la zone euro : c'est la tendance, pas le cycle!

Par Thomas Hasenzagl, Filippo Pellegrino,
Lucrezia Reichlin, Giovanni Ricco

Que se passe-t-il avec l'inflation et la productivité dans la zone euro ?

La Banque centrale européenne semble avoir perdu la capacité de relever

l'inflation et les anticipations de prix ont glissé depuis la dernière

récession. Une grande partie du débat politique a porté sur l'aplatissement de

la courbe de Phillips. Pourtant, les estimations du processus conjoint

d'inflation et de production indiquent que les éléments les plus pertinents du

puzzle sont la diminution du potentiel de production et de l'inflation

tendancielle.

La dernière prévision d'inflation (HICP) de la BCE montre une révision à la baisse brutale par rapport à ce qui avait été prévu il y a

deux ans (voir BCE, 2017, 2019). Par exemple, l'inflation pour cette année

était estimée à 1,5%, contre 1,2% aujourd'hui. Les chiffres correspondants pour

2020 sont respectivement de 1,7% et 1%.

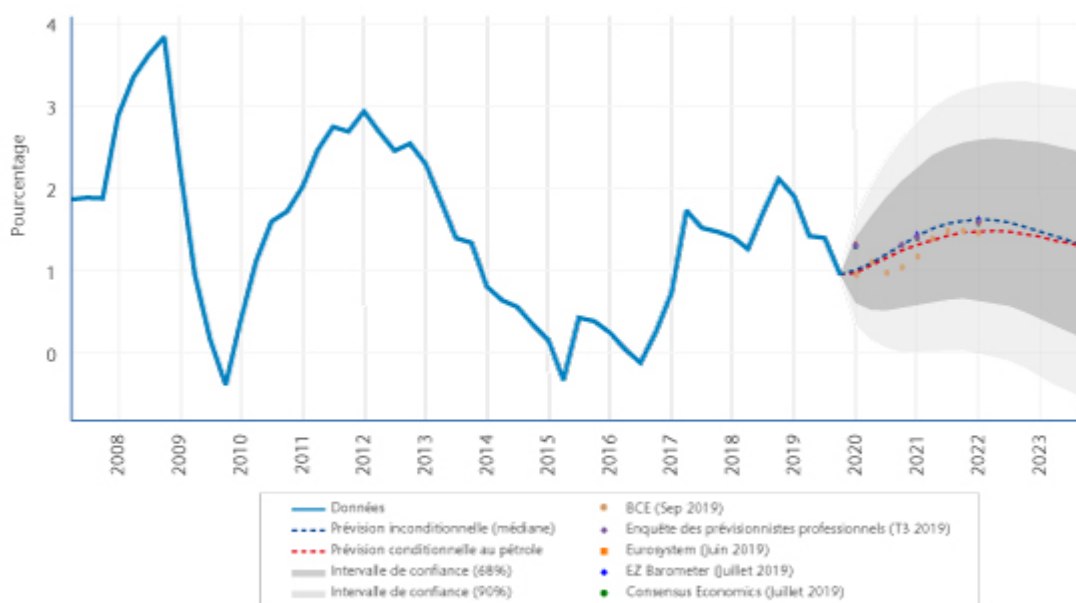
En janvier 2018, dans notre billet de blog, nous avons

prévu que l'inflation globale de la zone euro serait de 1,1% cette année et resterait proche de 1% pour les cinq prochaines années. Cette prévision était basée sur notre modèle semi-structurel d'inflation américaine (Hasenzagl *et al.*, 2018a) adapté aux données de la zone euro. À l'époque, nous étions beaucoup plus pessimistes que la BCE, mais conformes aux attentes du marché (Hasenzagl *et al.*, 2018b).

Dans ce billet, nous posons deux questions. Premièrement, avec l'avantage de près de deux ans de données supplémentaires, notre vision a-t-elle changé ? Deuxièmement, qu'implique la réponse pour nos estimations de la courbe de Phillips et de l'écart de production dans l'Union ?

La réponse à la première question est négative. Nos prévisions pour cette année sont conformes à celles prédites il y a deux ans et indiquent 1,48% pour le T4-2022. Ceci est proche de ce que la BCE prévoit pour 2021.

Graphique 1. Inflation et prévisions trimestrielles de l'IPCH



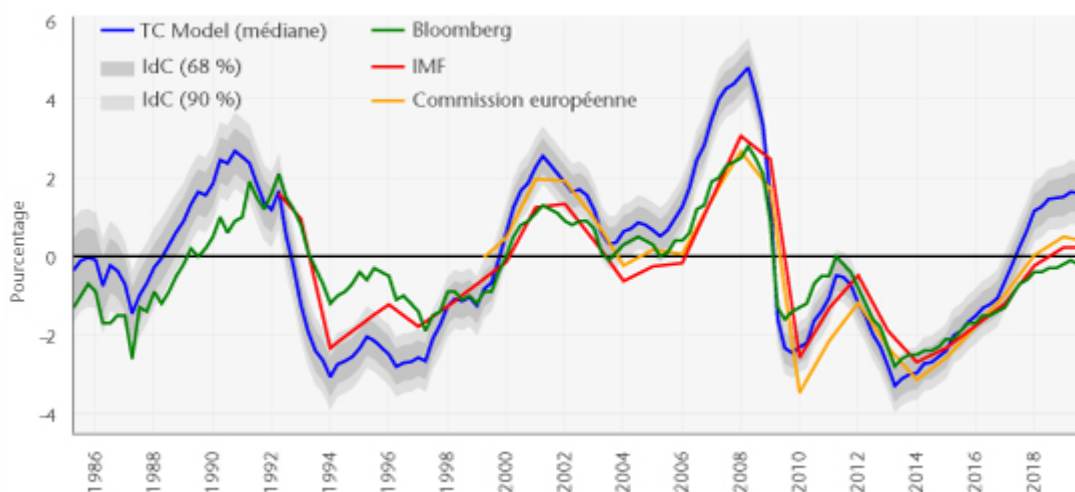
La période de prévision, indiquée par une zone ombrée, va du T4-2019 au T3-2023.

La ligne rouge montre la prédiction des auteurs conditionnelle à la structure par terme des prix à terme du pétrole.

Sources : BCE, SPF, Eurosystem, Baromètre EZ, Consensus Economics et calculs des auteurs.

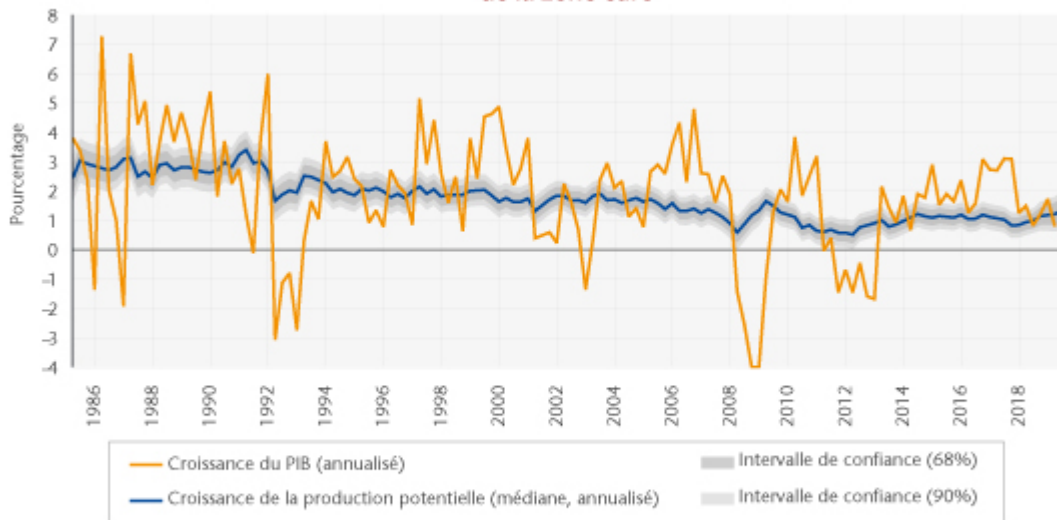
Pour répondre à la deuxième question, nous pouvons utiliser le modèle pour obtenir une vue cohérente. En effet, notre modèle produit des estimations d'un certain nombre des composantes structurelles – production potentielle, écart de production, loi d'Okun, cycle de prix de l'énergie – et décompose l'inflation en (i) un cycle expliqué par la courbe de Phillips qui connecte l'écart de production aux prix, (ii) une composante liée aux prix du pétrole, et (iii) l'inflation tendancielle identifiée comme une anticipation d'inflation à long terme.

Graphique 2. Écart de production en pourcentage du PIB potentiel de la zone euro



Sources : Bloomberg, FMI, Commission européenne et calculs des auteurs.

Graphique 3. Croissance du PIB et croissance de la production potentielle (annualisée) de la zone euro*



* La croissance potentielle de la production correspond à la moyenne mobile (unilatérale) sur quatre trimestres de la croissance tendancielle annualisée du PIB
Source : calculs des auteurs.

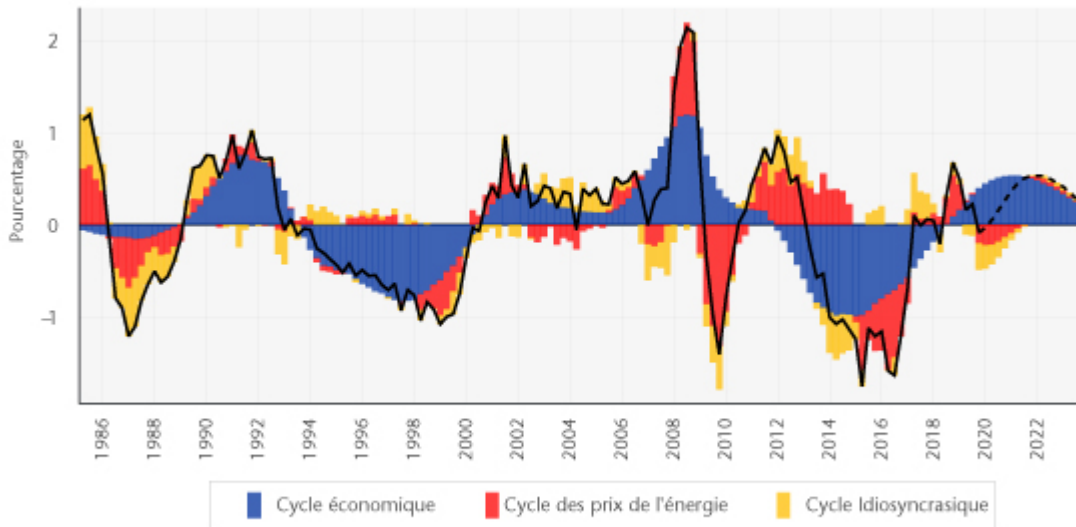
La figure 2 présente notre estimation de l'écart de production par rapport aux estimations du FMI, de la Commission européenne et de Bloomberg, et la figure 3 montre notre taux de croissance de la production potentielle.

Notre mesure de l'écart de production est assez corrélée aux mesures institutionnelles. Cela implique une tendance adaptative qui montre un déclin constant depuis le début de notre échantillon au milieu des années 1980 et un ralentissement supplémentaire persistant depuis la grande crise financière (la croissance potentielle est maintenant estimée à 1%). Celles-ci, en accord avec l'idée selon laquelle de profondes récessions créent une hystérèse dans l'activité économique réelle (voir, par exemple, Galì, 2015). Nous attribuons le ralentissement de la croissance moyenne de la production depuis la crise à la tendance plutôt qu'au cycle. Cette opinion est également

corroborée par l'observation selon laquelle la récession de 2008 est associée à une baisse persistante de l'investissement privé, ce qui est en contradiction avec les régularités du cycle économique précédent (Caruso *et al.*, 2019).

Notre modèle implique une courbe de Phillips relativement pentue par rapport aux estimations de la littérature selon lesquelles, elle s'est affaiblie ou a même disparu (voir, par exemple, Ball et Mazumder, 2011 ; FMI, 2013 et Hall, 2013). Cependant, l'écart de production étant relativement faible et, à l'heure actuelle, le prix de l'énergie ayant un effet neutre sur l'inflation globale, la dynamique de l'inflation est expliquée en grande partie par sa tendance. Le graphique 4 montre la décomposition de la composante cyclique de l'inflation mesurée par l'IPCH en énergie (en rouge), le cycle économique (en bleu) et le bruit (en jaune) et fait le bilan.

Graphique 4. Cycle trimestriel de l'IPC, décomposition historique*



* La période de prévision est indiquée par une ligne pointillée et va du T4-2019 au T1-2024.
Source : calculs des auteurs.

Cette vision de la dynamique macroéconomique de la zone euro peut être résumée comme suit.

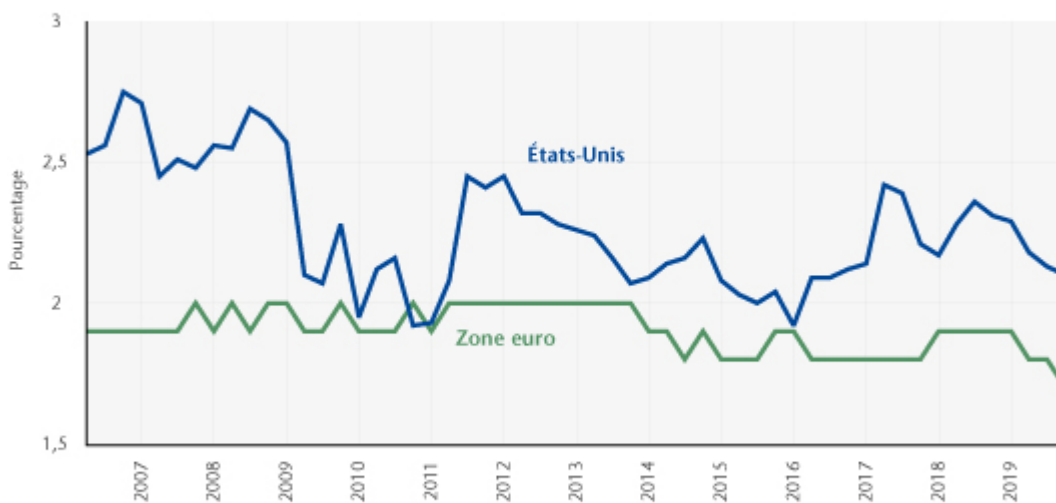
Nous avons toujours un écart de production positif qui est proche du sommet (premier trimestre de 2020) et l'économie devrait maintenant retrouver une croissance tendancielle estimée à environ 1%. La baisse de l'inflation est principalement imputable à sa composante tendancielle que nous identifions comme des anticipations de long terme. La courbe de Phillips, bien que pentue, contribue peu à la hausse car la baisse de la croissance de la production est due en grande partie à un ajustement à la baisse du potentiel de production.

Bien que la discussion politique ait principalement porté sur la courbe de Phillips et le cycle économique, il convient de comprendre les tendances. Cela est vrai tant pour la production que pour l'inflation.

En ce qui concerne les implications politiques, le point

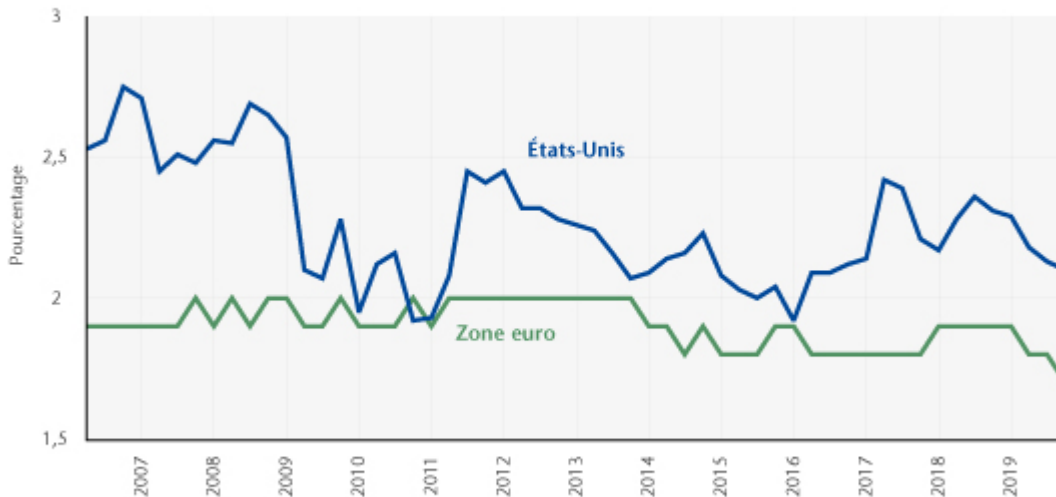
à retenir dans la zone euro devrait être le fait que les anticipations d'inflation (la tendance) sont en baisse depuis le début de 2014 et que, malgré une certaine volatilité, elle devrait rester inférieure à l'objectif pendant longtemps. Le retard de l'action de la politique monétaire en 2012-2014 pourrait être une explication. Il est intéressant de noter que nos estimations aux États-Unis indiquent une tendance à la hausse de l'inflation (voir Hasenzagl *et al.*, 2018b). Cette tendance est également corroborée par la dynamique des anticipations d'inflation sur un horizon de cinq ans par les prévisionnistes professionnels, illustrée à la figure 5.

Graphique 1. Enquête auprès des prévisionnistes professionnels pour les États-Unis et la zone euro à l'horizon de 5 ans (moyenne)



Sources : BCE, Fed de Philadelphie.

Graphique 5. Enquête auprès des prévisionnistes professionnels pour les États-Unis et la zone euro à l'horizon de 5 ans (moyenne)



Sources : BCE, Fed de Philadelphie.

Un objet de réflexion intéressant est la compréhension des causes communes de la baisse de la croissance de la production tendancielle et de l'inflation tendancielle. La dette héritée et l'aversion pour le risque, qui sont la conséquence de la grande crise, ainsi que des incertitudes liées à une profonde transformation de nos économies, du changement climatique à la technologie, en passant par le vieillissement, pourraient peser de manière persistante sur la production et l'inflation. Cela nécessite une politique monétaire et budgétaire non standard pour faire face aux tendances du PIB nominal.

Notez également que la même prévision d'inflation aurait pu être obtenue en appliquant au modèle un écart de production plus important (et une tendance plus prononcée du PIB) mais une courbe de Phillips plus plate (voir, par exemple, Jarociński et Lenza, 2018). Par conséquent, la question qui

se pose n'est pas de savoir quelle est la pente de la courbe de Phillips, mais bien de savoir si nous croyons à un monde caractérisé par une courbe de Phillips pentue et une croissance de la production potentielle en baisse, ou dans un monde où la courbe de Phillips est plate et une croissance de la production potentielle constante.

Ce billet a été publié en anglais sur le site de [Vox.eu](https://www.vox.eu)

Références

Ball, Laurence, et Sandeep Mazumder, 2011, "Inflation Dynamics and the Great Recession", *Brookings Papers on Economic Activity*, 42 (Spring): 337-381.

Caruso, Alberto, Lucrezia Reichlin, Giovanni Ricco, 2019, "Financial and Fiscal Interaction in the Euro Area Crisis: This Time was Different", *European Economic Review*, 119: 333-355.

European Central Bank, 2017, "ECB Staff macroeconomic projections for the euro area", décembre : <https://www.ecb.europa.eu/mopo/strategy/ecana/html/table.en.html>

European Central Bank, 2019, "ECB Staff macroeconomic projections for the euro area", septembre :

https://www.ecb.europa.eu/pub/projections/html/ecb.projections.201909_ecbstaff~0ac7cbcf7a.en.html#toc6

Galí, Jordi, "Hysteresis and the European unemployment problem revisited", ECB Forum on Central Banking, mai

2015.

Hall, Robert E., 2013, "The Routes into and Out of the Zero Lower Bound", Paper presented at the Global Dimensions of Unconventional Monetary Policy Federal Reserve Bank of Kansas City Symposium, Jackson Hole, Wyoming:

<https://www.kansascityfed.org/publicat/sympos/2013/2013hall.pdf>

Hasenzagl, Thomas, Filippo

Pellegrino, Lucrezia Reichlin, Giovanni Ricco, 2018a, "Low inflation for longer", janvier :

<https://voxeu.org/article/low-inflation-longer>

Hasenzagl, Thomas, Filippo

Pellegrino, Lucrezia Reichlin, Giovanni Ricco, 2018b, "[A Model of the Fed's View on Inflation](#)", *CEPR Discussion Paper*, No. 12564.

IMF, 2013, "The Dog that Didn't Bark: Has Inflation Been Muzzled or Was It Just Sleeping?" In *World Economic Outlook*, avril 2013: Hopes, Realities, Risks. Chapter 3.

Jarociński, Marek et Michele Lenza, 2018, "An Inflation-Predicting Measure of the Output Gap in the Euro Area," *Journal of Money, Credit and Banking*, Blackwell Publishing, vol. 50(6), pages 1189-1224, septembre.

Quelles sont les marges de manœuvre pour les finances publiques françaises dans un univers de taux d'intérêt durablement bas ?

Par [Eric Heyer](#) et [Xavier Timbeau](#)

En France, comme dans l'ensemble des pays de l'OCDE, les taux d'intérêt souverains baissent et sont maintenant inférieurs à la croissance potentielle nominale. Les raisons avancées de cette baisse sont multiples : politiques monétaires ultra-expansionnistes, insuffisance de l'offre d'actifs sûrs par rapport à la demande, excès d'épargne privée, anticipations de croissance économique à la baisse. Les conséquences économiques le sont également : ce que cela implique pour les anticipations, l'investissement, la soutenabilité des intermédiaires financiers ou encore l'allocation des capitaux sur les actifs risqués. Nous nous intéressons ici au point de vue budgétaire et aux marges de manœuvre pour les finances publiques françaises à l'horizon 2030, ouvertes par la perspective de taux durablement bas.

Partant de la situation anticipée pour 2021 [dans la dernière prévision de l'OFCE](#), deux cas polaires sont considérés pour la période 2022-2030 :

1. Dans le premier, celui du *statu quo*, les taux d'intérêt auxquels emprunte l'Etat français restent bas. Ainsi,

l'écart entre le taux souverain français à 10 ans et la croissance nominale resterait constant autour de -2 points. Compte tenu de la maturité de la dette française (supérieure à 7 ans), le taux apparent continuerait de baisser jusqu'à 1% en 2030 (graphique 1).

2. Le second cas est une situation de « normalisation » du taux souverain qui, dès 2022, se stabiliserait en moyenne à 2,7%. Le taux apparent augmenterait alors progressivement tout au long de la période d'analyse comme l'illustre le graphique 2, jusqu'à 2,7% en 2030. Dans chacun des cas, un aléa est simulé autour des scénarios de référence.

1. Situation de taux durablement bas



2. Situation de normalisation rapide des taux



Note de lecture : Pour les années 2022-2030, nous associons à notre projection un intervalle de confiance simulée à l'aide de la méthode de Monte- Carlo. Le premier intervalle est à 75 %, le deuxième à 90 % et le troisième à 95 %.

Source : Calculs des auteurs

A l'intérieur de ces deux cas polaires, nous simulons l'incidence de la stratégie budgétaire de la France :

1. La première stratégie consiste à respecter les règles budgétaires du PSC, en procédant à des ajustements structurels de 0,5 point de PIB jusqu'à ce que le déficit public structurel soit de 0,4 point de PIB. Partant d'un déficit structurel en

2021 de 1,5 point de PIB, cette stratégie impose 2 années d'ajustement de 0,5 point (2022 et 2023), une année à 0,1 point (2024) et neutre ensuite.

2. La seconde stratégie, plus proche de celle du gouvernement présent, consiste à recycler la réduction de la charge d'intérêt dans le soutien à l'activité. Ainsi, l'ajustement structurel est nul et le déficit structurel reste à 1,5 point de PIB jusqu'en 2030.

Un résumé des simulations est présenté dans le tableau 1.

Tableau 1. Dette publique et marges de manœuvre budgétaires à l'horizon 2030

	Taux d'intérêt durablement bas		Normalisation rapide des taux d'intérêt	
	Respect des règles budgétaires	Pas d'ajustement budgétaire	Respect des règles budgétaires	Pas d'ajustement budgétaire
Dette publique (en pts de PIB)				
En 2030	87.2	91.3	90.5	95
Δ 2030-2021	-11.3	-7.2	-8.0	-3.5
Impulsion Budgétaire primaire (en pts de PIB)				
Cumul 2022-2030	-0.4	0.6	-2.1	-1.1

Source : Calculs des auteurs

Trois résultats principaux ressortent :

1. Dans tous les cas, la dette publique baisserait à l'horizon 2030. Cette baisse serait faible (-3,5 points de PIB entre 2021 et 2030) – proche de la stabilité – si les taux se normalisent rapidement et qu'il n'y a pas d'ajustement budgétaire. Elle serait de plus de 10 points de PIB (soit plus de 1 point de réduction par an) dans un contexte de taux durablement bas et de respect des règles budgétaires ;
2. Le non-respect de règles budgétaires permet de dégager 1 point de PIB de marges budgétaires primaires à l'horizon

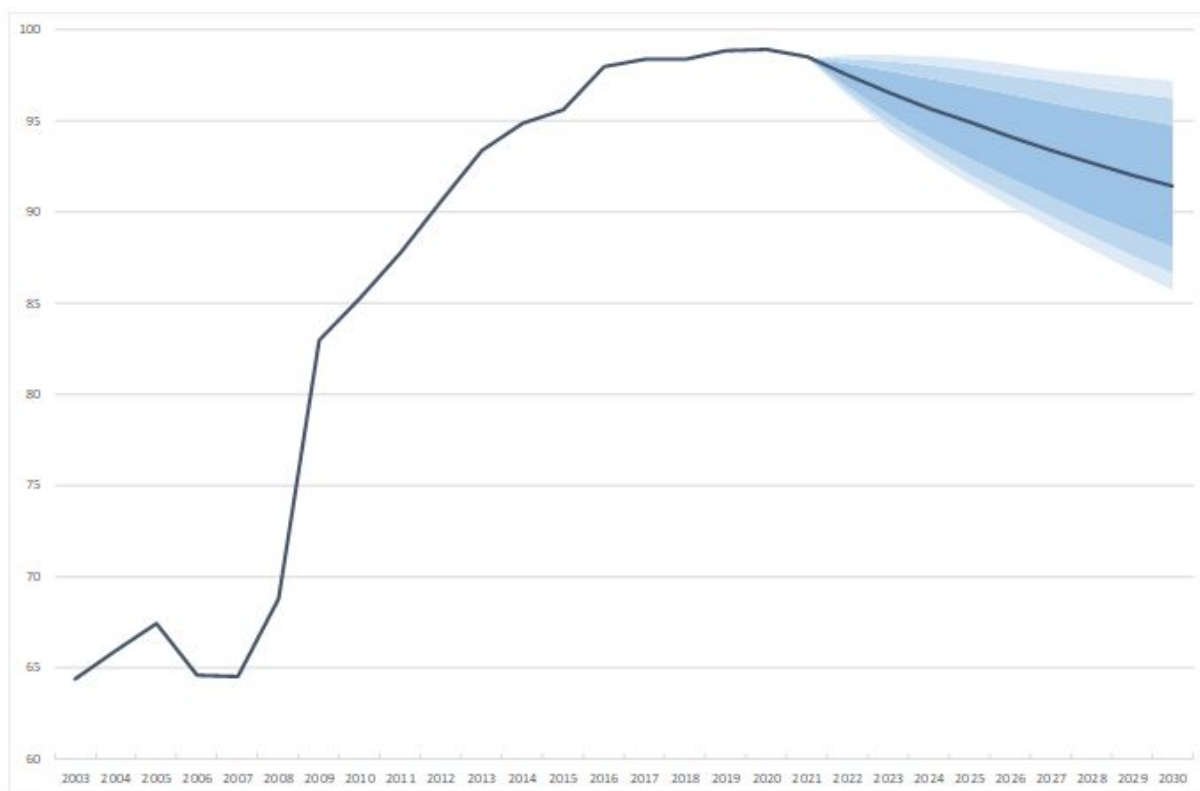
2030 ;

3. Des taux d'intérêt bas (par rapport à leur normalisation) permettent 1,7 point de PIB de marges budgétaires primaires à l'horizon 2030 ;

Enfin, dans le cas qui nous apparaît le plus probable, à savoir le maintien de taux durablement bas et l'absence d'ajustement budgétaire, la baisse de la dette publique serait limitée (graphique 3). L'incertitude usuelle ne remettrait pas en cause ce scénario, mais une crise majeure le rendrait évidemment caduque. On pourrait également opposer que les taux souverains bas sont le symptôme d'une crise latente. Notre optique est que cette crise est de fait incluse dans le scénario de croissance et que c'est au contraire le scénario de normalisation des taux qui devrait intégrer un rebond de l'activité plus important.

3. Evolution de la dette publique à l'horizon 2030 dans le scénario de taux durablement bas et sans ajustement budgétaire

En % du PIB



Note de lecture : Pour les années 2022-2030, nous associons à notre projection un intervalle de confiance simulée à l'aide de la méthode de Monte- Carlo. Le premier intervalle est à 75 %, le deuxième à 90 % et le troisième à 95 %. La simulation repose sur la reproduction de la variance observée *hors crise de 2008* de la croissance et des primes de risque. La simulation n'intègre donc pas d'évènements exceptionnels comme une crise majeure.

Source : Calculs des auteurs

Political Acceptability of Climate Policies: Do we Need a 'Just Transition' or Simply Less Unequal Societies?

By
Francesco Vona

This blog post is partly based on the policy paper published in the journal *Climate Policy*: ['Job Losses and the Political Acceptability of Climate Policies: why the job killing argument is so persistent and how to overturn it.'](#)

Concerns for a 'just transition' towards a low-carbon economy are now part of mainstream political debates as well as of international negotiations on climate change. Key political concerns centre on the distributional impacts of climate policies. On the one hand, the 'job killing' argument has been repeatedly used to undermine the political acceptability of climate policy and to ensure generous exemptions to polluting industries in most countries. On the other hand, the rising populist parties point to carbon taxes as another enhancer of socio-economic inequalities. For instance, the Gilets Jaunes (Yellow vest) movement in France is a classic example of the perceived tension between social justice and environmental sustainability.

Demand for a fairer distribution of carbon-related fuel taxes and of subsidies for electric vehicles mirrors the political demand for income compensation to workers in 'brown' jobs displaced by climate policies. Such increased demand for redistribution

depends on the fact that main winners of climate policies (e.g. those with the right set of skills to perform emerging green jobs or with enough income to consider buying a subsidized electric car) are fundamentally different from the main losers (e.g. those who work in polluting industries and drive long distances with diesel cars). Importantly, the identity of the winners and losers coincides with that of the winners and losers of other, more pervasive, structural transformations, such as automation and globalization. Indeed, the winners are wealthier, more educated and living in nicer neighbourhoods than the losers. The spatial sorting of winners and losers polarizes not only the perception of the costs and benefits of climate policies, but leads also to the emergence of apparently irrational behaviour. In several cases such as Taranto in Italy or Dunkirk in France, employees in polluting activities, whose families are the first to be exposed to such pollution, are willing to accept health risks to preserve their jobs.

Absurd as it may appear, such opposition against ambitious climate policies from the left-behind is the tip of the iceberg of more fundamental problems of our societies, namely, the enormous increase in income inequality. For both the left-behind and an increasingly fragile middle class, it may be more important to satisfy

basic needs such as 'work', 'food', 'shelter', 'communicating' than eating organic food or supporting climate policies. For a given level of income per capita, citizens' support for green policies is likely to be significantly lower the more unequal the society because the median voter's income may be just enough to satisfy the basic needs mentioned above. Likewise, a lower level support for climate policies is concentrated in regions that depend more on carbon-intensive industries.

Fortunately, there are well-known solutions to restore the right support to an ambitious plan to fight climate change.

Politicians can easily identify the right amount of subsidies to neutralize the distributional effects of climate policies either on displaced workers, or on most affected consumers. Several solutions have been discussed and implemented ranging from direct transfers of the revenues of a carbon tax to recycling schemes to reduce taxes on labour and capital. In its operational definition, the just transition is thus a policy package whose aim is to mitigate the negative distributional effects of climate policies for those at the bottom of the income distribution.

There is, however, a powerful ethical argument that undermines the viability of these well-known solutions. Why should a

worker displaced by a carbon tax have more rights than a worker displaced by a robot? The ethical bases to justify the special status of any policies inspired by the just transition are at best weak, and special policy solutions for workers in 'brown' jobs may fuel the resentment of those left behind by automation and globalization. An alternative and far more radical solution appears to be to think at the high level of inequality of our societies as a main constraint to fight climate change. The threat posed by growing tension between inequality and environmental sustainability should thus push reforms of our welfare and fiscal systems that protect the workers left behind by trade, globalization and climate policies, thus weakening one of the main constraints to ensure a broad political support to the low-carbon transition.

Read the [full paper](#).

This post was first published on the [Climate Strategies and Climate Policy Blog](#)

Les indicateurs d'inégalités

relatives sont-ils biaisés?

Par [Guillaume Allègre](#)

La question des inégalités est revenue au cœur des préoccupations des économistes. L'évolution, les causes, les conséquences sont amplement discutées et débattues. Étrangement, les questions de mesure semblent aujourd'hui relativement consensuelles[1]. Les économistes travaillant sur les inégalités utilisent à tour de rôle l'indice de Gini de revenu disponible, la part du revenu détenue par les 10% les plus aisés, le ratio inter-décile, ... Toutes ces mesures ont pour caractéristique d'être relatives : si l'on multiplie par 10 le revenu de toute la population, l'indicateur n'est pas modifié. C'est le rapport de revenus entre les plus aisés et les moins aisés qui compte. Peut-on mesurer les inégalités et leur évolution autrement ?

[L'observatoire](#)

[des inégalités](#) discute non seulement l'évolution du rapport de revenus entre les plus et les moins aisés, mais également l'évolution de l'écart de revenus : « *En une année, les 10 % les plus riches perçoivent en moyenne environ 57 000 euros, les 10 % les plus pauvres 8 400 euros. Une différence de 48 800 euros, équivalente à un peu plus de 3,5 années de travail payées au Smic. L'écart*

a grimpé de 38

000 euros annuels en 1996 à 53 000 euros en 2011, puis a baissé pour revenir à

48 800 euros en 2017. » Mesurer

l'évolution de l'écart de revenus ne semble pas pertinent.

Prenons deux

personnes de revenus de 500 et 1 000 euros, puis multiplions par 10 leurs

revenus : le rapport de revenus est stable, l'écart de revenus est

multiplié par 10. L'inégalité a-t-elle augmenté, a-t-elle été stable ou

a-t-elle diminué ? Selon la mesure de l'écart de revenus, elle a augmenté,

selon celle du rapport elle est stable. Selon nous, elle a peut-être diminué.

En effet, en France aujourd'hui,

l'écart de condition de vie, de mode de vie ou de bien-être, est peut-être plus

important entre une personne ayant un revenu de 500 euros, qui la met dans la

très grande pauvreté, et une personne ayant un revenu de 1 000 euros, qui la

met à la limite de la pauvreté qu'entre une personne ayant 5 000 euros de

revenus, que l'on peut qualifier de riche, et une personne ayant 10 000 euros de

revenus, que l'on peut qualifier de très riche. Ces deux dernières personnes

partagent en effet à peu près le même mode de vie, même si la dernière vit

probablement dans un logement un peu plus grand et mieux placé, et fréquente

des restaurants plus luxueux. Dit autrement, retirer 10% de revenus à une

personne très aisée a probablement moins d'effet que retirer

10% à une personne à la limite du seuil de pauvreté. Une littérature importante sur l'aversion au risque montre que les individus sont prêts à payer plus de 10% de leur revenu lorsque celui-ci est élevé pour se protéger contre une baisse de 10% de leur revenu lorsque celui-ci est faible. Ceci est d'ailleurs *une des justifications de l'impôt progressif* : on retire un plus grand pourcentage aux plus aisés, mais le sacrifice est supposé égal car, selon la théorie marginaliste, la capacité contributive croît plus vite que le revenu (ou l'utilité croît moins que proportionnellement que le revenu).

Si l'on accepte cet argument, on pourrait conclure qu'à niveau d'inégalités relatives constant (indice de Gini, rapport de revenus entre les plus aisés et les plus pauvres), *toutes choses égales par ailleurs*, une société plus riche serait en fait plus égalitaire, dans le sens où ses citoyens ont un mode de vie ou un bien-être plus proche. L'intuition nous dit que ceci est vrai pour les écarts importants de richesse (comme la multiplication par 10 des revenus de notre exemple). Si c'est le cas, il faut relativiser les comparaisons d'inégalités relatives faites sur très longue période ou entre pays développés et pays en voie de développement. Lorsque [Thomas Piketty](#) [montre](#) que les 10% les plus aisés ont capté 50% du revenu entre 1780 et 1910, on pourrait alors conclure que les inégalités ont baissé durant la

période !

[Milanovic](#)

et [Milanovic,](#)

[Lindert et Williamson](#) ont développé des concepts qui tiennent compte

de cet effet richesse dans une perspective historique de très long-terme : la frontière des inégalités (*inequality frontier*) est l'inégalité maximale possible dans une société en tenant compte du fait que la société doit garantir la subsistance

des plus pauvres (le revenu minimal pour vivre) : dans une économie avec

très peu de surplus (ou le reste à vivre moyen est faible), l'inégalité réalisable

maximale sera faible [\[2\]](#) ;

dans une économie très aisée, le coefficient de Gini réalisable maximal sera

proche de 100 pourcent [\[3\]](#).

Le ratio d'extraction est le Gini actuel divisé par le Gini réalisable

maximal. Plus une société est aisée, plus le coefficient de Gini réalisable

maximal sera faible, et plus – à Gini égal –

le ratio d'extraction sera faible. On pourrait aussi calculer un « Gini

de reste à vivre » (au sens du revenu disponible moins le revenu

minimum de subsistance) [\[4\]](#).

Il peut être argué que lorsque l'on compare les inégalités dans deux sociétés de développement inégal, le ratio d'extraction est un meilleur indicateur d'inégalités que le Gini de revenu disponible [\[5\]](#) ou que les autres indicateurs d'inégalité relative. Une conclusion de Milanovic et al. : « ainsi, bien que l'inégalité dans les sociétés préindustrielles historiques soit *équivalente* à celle des

sociétés industrielles actuelles, l'inégalité ancienne était beaucoup plus importante lorsqu'exprimée en termes d'inégalité réalisable maximale. Comparée à l'inégalité réalisable maximale, l'inégalité actuelle est *bien inférieure* à celle des sociétés anciennes ». D'après les auteurs, au début des années 2000, le Gini réalisable maximal était de 55,7 au Nigéria et de 98,2 aux États-Unis : la comparaison des inégalités entre les deux pays sera alors très différente selon que l'indicateur choisi est le Gini de revenus ou le ratio d'extraction. Par contre, il y aura peu de différences entre les États-Unis et la Suède (Gini réalisable maximal de 97,3) malgré une différence de revenu moyen de 45%. L'effet est en fait saturé puisque le revenu suédois correspond déjà à 40 fois le minimum de subsistance (400 dollars annuels en parité de pouvoir d'achat) et l'américain, 58 fois. Dans l'approche des auteurs, le minimum de subsistance est fixé en parité de pouvoir d'achat et est fixe entre les pays et dans le temps. Mais le minimum de subsistance est-il réellement de 400 dollars annuels en Suède aujourd'hui ? Lorsque l'on compare les inégalités aux États-Unis et en Suède aujourd'hui, ce minimum de subsistance est-il pertinent ? Prendre un minimum de subsistance nettement plus élevé pourrait changer la comparaison des inégalités, même dans les pays développés (à Gini de niveau de vie comparable, la Suisse est-elle en fait plus égalitaire que la France ?). Le problème qui se pose alors est d'établir un montant de revenu minimum de subsistance [\[6\]](#).

Le choix d'un indicateur d'inégalités dépend de l'objectif poursuivi. Si l'idée est de comparer les inégalités de condition de vie à travers le temps ou entre les pays, le Gini de revenu est peut-être pertinent. Par contre, si la crainte est que des revenus trop élevés présentent un danger pour la démocratie (position notamment

développée par Stiglitz dans [Le prix de l'inégalité](#)), la mesure des inégalités relatives telles que calculées par la part du revenu captée par les 1% les plus aisés semble plus pertinente.

Lorsque l'on compare des sociétés proches en termes de développement, il existe d'autres limites, peut-être plus importantes, à la comparaison des Gini de niveau de vie. À inégalités de revenus identiques, un pays dont les dépenses publiques en santé, logement, éducation, culture, etc. sont plus élevées, sera (probablement) plus égalitaire (à moins que les dépenses publiques profitent proportionnellement davantage aux plus aisés). La question du logement est également importante, celui-ci pesant pour une très large part dans le budget des ménages : des loyers élevés, dus à une offre de logement contrainte, augmentera les inégalités toutes choses égales par ailleurs (les locataires sont aujourd'hui en moyenne plus pauvres). En comparaison ou évolution, il est difficile de tenir compte de cet effet, car le prix des logements peut refléter une meilleure qualité ou de meilleures aménités. De plus, les inégalités entre propriétaires et locataires ne sont pas prises en compte dans le calcul usuel du niveau de vie : à revenu égal, un propriétaire ayant fini de rembourser son emprunt est plus aisé qu'un locataire mais le loyer fictif dont bénéficie le propriétaire ne rentre pas dans le

calcul de son niveau de vie. Enfin, et sans vouloir être exhaustif, la question de la durée du travail et de la production domestique complique également l'équation : un écart de revenus peut être lié à un écart de durée du travail, notamment si un des conjoints dans un couple (le plus souvent la femme) est inactif ou travaille à temps-partiel. Or, le conjoint inactif peut participer à la production domestique (notamment garder les enfants) non prise en compte dans les statistiques : l'écart de niveau de vie avec le couple bi-actif est plus faible que ce qu'implique l'écart de revenus. Les statistiques ne prennent en général pas en compte cet effet car il est difficile de donner une valeur à la production domestique.

On voit donc que la mesure du revenu et du niveau de vie, et donc des inégalités est imparfaite. L'effet richesse (à Gini de niveau de vie égal, une société plus riche est probablement plus égalitaire toutes choses égales par ailleurs) est une limite, parmi d'autres dont certaines probablement plus importantes lorsque l'on compare les économies développées. Par contre, cet effet richesse pourrait être relativement important si l'on veut comparer les inégalités de condition de vie entre la France de 1780 à celle de 1910 et a fortiori d'aujourd'hui.

[\[1\]](#)

Alors qu'elle était proéminente du début des années 1970 à la fin des années 1990 :

voir notamment les travaux d'Atkinson, Bourguignon, Fleurbaey et Sen.

[\[2\]](#)

Milanovic *et al.* donnent l'exemple suivant : supposons une société de 100 individus dont 99 sont dans la classe inférieure. Le minimum de subsistance dans cette société est de 10 unités et le revenu total de 1 050 unités. L'unique membre de la classe supérieur reçoit 60 unités. Le coefficient de Gini associé à cette distribution (le Gini réalisable maximal) est seulement de 4,7 pourcent.

[\[3\]](#)

En fait, le Gini réalisable maximal progresse vite : si dans la société précédente, le revenu progresse à 2 000 unités et que le dictateur extrait tout le surplus (1 010 unités), le Gini bondit à 49,5.

[\[4\]](#)

Le Gini de reste à vivre, ou le ratio d'extraction partagent certaines caractéristiques de l'[indice d'Atkinson](#), notamment l'idée qu'il faille différencier les inégalités parmi les plus aisés et parmi les plus pauvres. Néanmoins, l'indice d'Atkinson reste un indicateur d'inégalités relatif : si tous les revenus sont multipliés par 10, l'indicateur reste constant. L'indice satisfait l'indépendance à la moyenne, ce qui est généralement recherché parmi les indicateurs d'inégalité, mais que nous cherchons à dépasser ici.

[\[5\]](#)

Les deux indicateurs ne mesurent pas les mêmes concepts. D'une part, il peut être intéressant d'utiliser plusieurs indicateurs mais d'autre part la multiplication des indicateurs pose le problème de la lisibilité donc il faut bien choisir. Le choix d'un indicateur s'appuie sur un jugement normatif puisque, a minima implicitement, l'idée est de réduire les inégalités selon la mesure choisie (il est consensuel parmi les économistes que, *toutes choses égales par ailleurs*, moins d'inégalité est préférable).

[\[6\]](#)

D'autant plus que ce revenu doit être cohérent dans le temps ou entre pays si l'objectif est d'appréhender une évolution ou de faire une comparaison.